

*l'Anti*capitaliste

n°692 | 25 janvier 2024 | 1,50 €

l'hebdo du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG

ÉTRANGER·ES BIENVENU·ES



RETRAIT

DE LA LOI DARMANIN

ZOOM

«Réarmement civique». La jeunesse ne se laissera pas museler par Macron

Page 2

INTERNATIONAL

Allemagne. Mobilisation de masse contre le parti d'extrême droite AfD

Page 4

ARGUMENTS

Nucléaire. 14 EPR supplémentaires : impasse écologique et politique

Page 5

CHAMP LIBRE

Anne Tuillon, présidente de l'AFPS, sur la situation en Palestine

Page 8

Édito

Changer profondément de politique agricole

Par LA COMMISSION NATIONALE ÉCOLOGIE

Depuis une semaine, les mobilisations agricoles gagnent la France alors qu'elles sont déjà très fortes en Allemagne et dans plusieurs pays européens.

La détresse est réelle et la colère forte. Dégradations de bâtiments de l'État à Toulouse et Carcassonne, blocages d'autoroutes en Occitanie, barrages filtrants: le mouvement s'étend et prend une ampleur nationale, malgré le drame survenu le 23 janvier, une agricultrice tuée par un véhicule qui a percuté un barrage routier dans l'Ariège.

Les barrages de l'A64, en Haute-Garonne, ont trois revendications principales: création d'un fonds d'aide pour les 3500 élevages du Sud-Ouest touchés par la maladie hémorragique épizootique (MHE); mise en place d'une « politique d'irrigation sur le département » pour assurer un partage équitable; baisse du prix du gazole non routier (GNR), carburant des machines agricoles qui a bondi de 0,70 euro à 1,10, voire 1,20 euro le litre.

La FNSEA, syndicat majoritaire, utilise cette colère pour tenter de faire reculer encore un peu plus les protections environnementales. Alors, comme le gouvernement dont il est l'allié privilégié ou comme l'extrême droite, tous promeuvent un modèle agricole intensif et productiviste, destructeur pour les paysanNEs comme pour l'environnement et la santé. L'accapement des terres par les multinationales, le poids de l'agrobusiness et des centrales d'achat, la signature de traités de libre-échange sont les vraies menaces. C'est cette orientation qu'il faut combattre.

Les paysanNEs sont aux premières loges pour constater les effets du dérèglement climatique, elles en sont les premières victimes, inondations, sécheresse, épuisement des sols et des ressources en eau, prolifération de parasites et de maladies.

Il faut donc changer profondément les politiques publiques agricoles, imposer aux grands groupes des prix planchers et aux banques un moratoire sur les dettes, favoriser les modèles d'agriculture bio paysanne, développer et soutenir la filière bio.

La mise en place de la sécurité sociale alimentaire assurerait une alimentation de qualité pour toutes et tous, faciliterait de nouvelles installations, permettrait une juste rémunération des paysanNEs. Une politique agricole juste!

Bien dit

Chaque milliardaire est un échec politique. Les milliardaires ne devraient pas exister. Ils devraient être taxés jusqu'à ce qu'ils disparaissent.

KIM STANLEY ROBINSON, auteur américain de science-fiction, interview dans Reporterre, 20 janvier 2024.

À la Une

APRÈS LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, LA LUTTE CONTINUE

Retrait de la loi Darmanin-RN!

La décision du Conseil constitutionnel sur la loi asile immigration est attendue jeudi 25 janvier. Associations, collectifs de personnes exilées, collectifs de sans-papiers, syndicats qui soutiennent les travailleurEs sans-papiers en lutte, appellent à un rassemblement ce jour-là à 16 heures près du Conseil constitutionnel pour dénoncer cette loi raciste et demander son abrogation.

Macron et son gouvernement, ministre de l'Intérieur en tête ont sciemment fait voter à l'Assemblée nationale, avec les voix du RN et des LR une loi raciste, xénophobe, et qui contient de nombreux articles anticonstitutionnels. Et plutôt que de retirer le texte, Macron a lui-même saisi le Conseil constitutionnel!

La loi la plus hostile aux étrangerEs depuis 1945

Cette loi telle qu'elle a été présentée initialement par Darmanin, durcit considérablement la situation des migrantEs avec un volet très répressif qui bafoue le droit des étrangerEs. Elle donne encore plus de pouvoir aux préfetures pour empêcher les régularisations, traquer, expulser les étrangerEs en situation irrégulière. La référence omniprésente à la notion vague de « menace à l'ordre public » associe depuis des mois l'étrangerE au délinquant. C'est en plus une arme redoutable entre les mains des préfets pour refuser ou retirer le droit au séjour et éloigner « les indésirables ». Ceci ne vise pas que les non-régulariséEs mais toutEs les étrangerEs en situation régulière qui peuvent se voir retirer leur titre de séjour sous ce prétexte. Les préfetures peuvent inscrire celles et ceux ayant reçu une OQTF, sur le FPR (fichier des personnes recherchées). Mais cela ne suffisait pas encore! La majorité parlementaire, les députéEs macronistes, ont telle-



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

ment cédé sur toute la ligne que la loi est passée à l'Assemblée nationale grâce aux votes des députéEs du RN. Elle a été monstrueusement augmentée d'une pile d'articles plus réactionnaires les uns que les autres qui convenaient à l'extrême droite: principe de quotas, préférence nationale pour de nombreuses allocations, remise en cause du droit du sol, caution pour les étudiantEs étrangerEs, rétablissement du délit de séjour irrégulier et engagement de réformer l'AME.

Même si la loi est dépouillée de quelques dispositions jugées anticonstitutionnelles, elle conservera son aspect répressif. Elle ne fera qu'aggraver la précarité de dizaines de milliers de personnes, l'appauvrissement de femmes et d'enfants. Elle facilitera l'enfermement et l'expulsion de personnes parfois

installées depuis longtemps. C'est pourquoi nous sommes mobiliséEs pour le retrait de cette loi de la honte.

Des mobilisations dans tout le pays

Il y a eu deux journées de mobilisations les 14 et 21 janvier, l'une à l'initiative des premierEs concernéEs, les CSP, et à laquelle ont appelé syndicats, partis, organisations et de nombreuses associations. Les manifestations le 14 ont été importantes à Paris mais aussi dans de nombreuses villes de province, dynamiques avec les sans-papiers en tête de cortège. La journée nationale du 21 était appelée par des syndicats, associations, partis et 201 personnalités. Certes, l'appel à deux dates différentes a provoqué beaucoup d'interrogations. Il est vrai que face à

l'offensive du gouvernement et de l'extrême droite il est indispensable de construire l'unité la plus large possible permettant un rapport de forces plus favorable. Cependant, les deux dates posées ont permis d'occuper la rue deux semaines de suite, avec dans de nombreuses villes des manifestations le 21 qui ont été encore plus importantes, multipliant par deux ou plus le nombre de manifestantEs par rapport au 14. Partout l'objectif était le retrait de la loi avec des cortèges syndicaux nombreux mais aussi des manifestantEs voulant montrer que toute la population n'approuve pas cette loi raciste et qu'il existe dans ce pays des hommes et des femmes conscientEs du danger que représente l'extrême droite et prêtEs à descendre dans la rue pour s'y opposer.

Quelques syndicats ont aussi lancé des appels à la grève le 25 janvier. La mobilisation des lycéenEs, notamment à Paris, Rennes et Nantes et le blocage de la fac de Rennes-2 dont l'assemblée des étudiantEs appellent à manifester jeudi 25 janvier montrent la voie. En nous mobilisant à la base, nous pouvons être une force et gagner le retrait de cette loi raciste. Un appel circule pour une nouvelle journée le 3 février... La lutte continue!

Dominique Pierre

À lire sur le site

Acte II du macronisme: les chômeurEs dans le viseur, par Robert Pelletier

Santé: Macron, les franchises et l'argent magique, par J.C. Delavigne

MARCHONS POUR LA PALESTINE DE PARIS À BRUXELLES



Le 20 janvier, des centaines de militantEs se sont élancéEs de la place de la République pour une marche de dix jours de Paris à Bruxelles, à l'appel du collectif Marchons pour la Palestine.

Les marcheuses et marcheurs comptent se rendre à pied au Conseil européen le 1^{er} février afin d'interpeller les chefs d'État européens sur les crimes commis par Israël et réclamer un cessez-le-feu immédiat. © NPA



À voir sur le site, l'entretien avec Rim et Noha

« RÉARMEMENT CIVIQUE » La jeunesse ne se laissera pas museler par Macron

Alors que 20% des étudiantes se privent de plus de 3 repas par semaine, l'inquiétude de Macron vise « l'incivilité et la délinquance ». Il n'a pas manqué de mépris et de paternalisme face aux jeunes révoltés de juin 2023, en justifiant ces événements par l'exposition aux écrans et à l'ennui, niant toute légitimité à la colère d'une jeunesse stigmatisée et violentée.

Des attaques sur l'éducation et les conditions de vie

Uniformes scolaires, généralisation du SNU, apprentissage obligatoire de la *Marseillaise*, classes et lycées engagés... La réponse semble claire, la jeunesse doit être contrôlée, muselée. Et pour cause, il ne cesse de l'attaquer. Cette année encore, tandis que l'état des résidences étudiantes se détériore¹ encore et toujours, mettant en danger la santé des étudiantEs, les résidentEs se voient obligés de quitter leur domicile durant la période des jeux Olympiques. La réquisition des logements, retoquée grâce à la procédure entamée par le syndicat Solidaires² contre la réquisition de 3000 logements Crous, passe finalement en force grâce au mépris du Conseil d'État. Le problème ainsi balayé, les étudiantEs peuvent se consoler grâce aux deux billets leur donnant accès aux JO, ainsi qu'aux 100 euros de dédommagement. Mais pour ses vœux, le président ne s'arrête pas là. Le niveau des élèves, l'autorité des professeurEs ou encore « force de l'enseignement laïc et républicain » sont des sujets mentionnés comme étant de réels enjeux pour l'année 2024. Pourtant, la réalité des prochains mois c'est la suppression de postes d'enseignantEs, la persistance — voire le ren-

forcement — de fortes inégalités scolaires, et une réforme du lycée professionnel réduisant encore les possibilités d'accompagnement des élèves par leurs professeurEs et augmentant le temps de travail en entreprise.



forcement — de fortes inégalités scolaires, et une réforme du lycée professionnel réduisant encore les possibilités d'accompagnement des élèves par leurs professeurEs et augmentant le temps de travail en entreprise.

Uniforme, SNU...

Le gouvernement multiplie les initiatives (obligation de formation 16-18 ans,

dédoublage des classes de CP et CE1 en zones REP) nourrissant ses prétentions en faveur de l'égalité des chances. L'annonce des expérimentations menées autour du port de l'uniforme scolaire est l'une d'elle. La multitude des dispositifs de ce type apparaissent alors comme des fausses solutions aux inégalités scolaires, participant ainsi au maintien de la position française au sein de l'OCDE. En France, l'écart de réussite scolaire entre les enfants les plus défavorisés et ceux issus des familles les plus riches est parmi les plus importants. L'uniforme est aussi un moyen de contrôler la jeunesse jusque dans la manière de s'habiller, et ce dès le plus jeune âge. La généralisation du SNU est un autre coup de massue contre les jeunes et nos parcours scolaires, petit à petit balayés de toutes perspectives d'émancipation.

Face à son projet d'ordre, de morale, d'autorité et de mérite, construisons le nôtre, pour une jeunesse qui puisse (se) découvrir, s'émanciper, mais surtout se révolter face à ce vieux monde et à l'ordre établi.

Jeunesses anticapitalistes

1 - <https://www.streetpress.com/sujet/1695630612-etat-abandonne-residences-universitaires-logements-crous-etudiants>

2 - Sur la base d'un mail du Crous envoyé aux étudiantEs en mai 2023, le syndicat Solidaires avait entamé une procédure judiciaire contre la réquisition de 3000 logements Crous.

PALESTINE Israël poursuivi devant la CIJ, une brèche dans l'impunité

En portant la gravité du massacre des PalestinienNEs en cours à Gaza devant la juridiction internationale, compétente pour statuer sur les différends entre États, l'Afrique du Sud a fait avancer de manière inédite la lutte pour les droits du peuple palestinien.

Alors qu'unE PalestinienNE est tuéE toutes les six minutes à Gaza, c'est un État du Sud global qui a saisi la Cour internationale de justice (CIJ) contre Israël pour violation de ses obligations au titre de la Convention sur le crime de génocide de 1948. La plainte documente trois actes : meurtres, atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale et soumission intentionnelle à des conditions d'existence devant entraîner une destruction physique totale ou partielle du groupe. Commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique ou racial, ces actes sont constitutifs du crime de génocide. Or, il ressort des déclarations compilées dans la plainte sud-africaine qu'Israël est responsable de ne pas avoir empêché ou réprimé un projet génocidaire jusqu'au plus haut niveau de l'État.

L'Afrique du Sud écorne la domination sur le Sud global

La déshumanisation totale dont les PalestinienNEs sont victimes est irréfutable : la guerre coloniale vise à rendre les conditions d'existence impossibles à Gaza par la destruction de toutes les infrastructures nécessaires à une vie normale et digne (lieux d'études, palais de justice, centres médicaux, lieux de culte, commerces de nourriture), soit la punition collective du peuple palestinien par l'armée d'occupation.

À la suite des audiences sur les mesures provisoires, la CIJ doit maintenant se prononcer sur le risque de réalisation des violations alléguées et sur l'urgence à protéger les PalestinienNEs.

Quelle que soit la décision finale, Israël doit pour la première fois répondre de ses crimes après 75 ans de violations systématiques du droit international, grâce à l'action d'un État qui a connu le suprémacisme racial et l'apartheid.

À ce titre, l'Afrique du Sud a non seulement contribué à préserver le droit à l'autodétermination des PalestinienNEs gravement mis en péril mais a aussi ouvert une brèche dans ce système international qui perpétue la domination sur le Sud global.

La décision de la CIJ au cœur du rapport de forces impérialistes

Alors que de nombreux États ont déclaré soutenir la plainte, le leadership des États impérialistes sur l'impératif moral de la poursuite des crimes internationaux est ainsi contesté sur la scène internationale. Si la procédure n'aboutit pas à des mesures contraignantes, cela remettrait en cause la légitimité que tirent les États impérialistes de cet « ordre mondial » et serait un marqueur d'un tournant autoritaire caractérisé par la sortie de « l'État de droit ».

En revanche, une décision favorable à l'Afrique du Sud ferait pression sur Israël

et pourrait l'isoler davantage, alors que Netanyahu a déjà annoncé qu'il ne s'y conformerait pas.

Des mesures provisoires contre Israël influenceraient de manière inédite le rapport de forces : amplification du boycott, légitimation des demandes de sanctions¹ et peut-être élargissement de la mobilisation (partis, syndicats). Surtout, cela renforcerait le mouvement de solidarité populaire, pour qui Israël est déjà responsable d'une atrocité de masse, indépendamment du droit international.

Maintenir la mobilisation et la pression

Il faudra maintenir la pression pour visibiliser le génocide et dénoncer l'impunité lorsque la même cour tiendra audience en février sur la demande d'avis consultatif de l'ONU sur les conséquences de l'occupation des territoires palestiniens depuis 1967. Par ailleurs, une enquête est en cours depuis 2021 à la Cour pénale internationale (CPI) sur les crimes commis en Palestine depuis 2014, initiée à la demande de l'Autorité palestinienne. Elle s'est élargie à ceux commis depuis le 7 octobre à la suite de la saisine de sept autres États. Une occasion de plus d'exposer les crimes de l'État sioniste et la complicité de ses alliés.

Louisa D.

1 - Similaires à ce qui a été fait pour la Russie, condamnée par la CIJ en 2022.

No comment

La Constitution n'est pas un catalogue de droits sociaux et sociétaux

GÉRARD LARCHER, président du Sénat, à propos de l'inscription de l'IVG dans la Constitution, 23 janvier 2024.

Agenda

Vendredi 26 janvier, soirée PalestinienNEs en lutte, Résistance culturelle et politique, Gennevilliers (92). À 19h, salle des fêtes de Gennevilliers, 177 avenue Gabriel-Péri, métro Agnettes (ligne 13). Organisé par Urgence Palestine avec AFPS et ATMF.

Samedi 27 janvier, rassemblement «La direction de Carrefour doit mettre fin à sa complicité avec Israël!», Massy (91). À 10h, devant le siège national de Carrefour, 93 avenue de Paris, gare de Massy-Palaiseau (RER B et C).

Samedi 27 janvier, soirée de soutien pour la grève féministe du 8 mars, Montreuil (93). 15h-minuit, à la Parole Errante, 9 rue François-Debergue. Table ronde, scène ouverte, DJ set. Prix libre.

Judi 1^{er} février, manifestation européenne stop génocide, en solidarité avec la Palestine, Bruxelles. À 17h, devant le Sommet européen à Bruxelles. Des cars vont être affrétés. Plus d'infos rapidement.

Vendredi 2 février, rencontre autour du livre De Nantes à Brest, les trotskistes dans la guerre (1939-1945), Quimper. À 18h, Halles Saint-François, salle 1.

Lundi 5 février, rencontre de La Brèche sur Lénine avec Olivier Besancenot et Ludivine Bantigny, Paris. À 19h, à la librairie La Brèche, 27 rue Taine, Paris 12^e.

Samedi 24 février, marche pour l'Ukraine, Paris. À 14h, République.



Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur

L'Anticapitaliste.org

L'Anticapitaliste l'hebdou du NPA

Rédaction :
redaction@npa2009.org

Diffusion :
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Fabienne Brifaut

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21 Mail: rotoimp@wanadoo.fr



OCÉAN INDIEN Aux Comores, «Azali nalawe!»

C'est par une fraude électorale de grande ampleur qu'Azali Assoumani s'apprête à entamer son troisième mandat alors que des émeutes ont éclaté dans l'archipel contre son coup de force.

Des élections présidentielles et gouvernementales étaient organisées dans l'archipel des Comores regroupant Anjouan, Grande Comore et Mohéli, la quatrième île, Mayotte, restant sous domination française.

La grande triche

Azali Assoumani, le président sortant, recueillerait autour de 63% tandis que son rival un peu plus de 20%. Les cinq candidats de l'opposition ont dénoncé des fraudes à grande échelle et ils ne manquent pas d'arguments. Ils soulignent l'écart problématique de la participation, 16% pour la présidence mais 63% pour les gouverneurs.

Une vidéo circule largement sur les réseaux sociaux montrant des urnes d'un bureau de vote chargées dans un camion par des militaires accompagnés par le président et les assesseurs. Des cas similaires se sont produits ailleurs. Les partisans du candidat Mohamed Daoud ont arrêté un camion militaire transportant aussi des urnes. Des habitantEs témoignent qu'arrivés à la première heure pour voter, les urnes étaient déjà remplies. Les représentantEs des listes d'opposition n'ont pas eu accès à un grand nombre de bureaux de vote malgré leur accréditation, arrivée pourtant bien tardivement. Par contre les gendarmes étaient présents dans maints lieux de vote de l'île de la Grande Comore, exerçant des pressions sur les votants. Précisons que le responsable de la gendarmerie n'est autre que Loukman Azali, le fils du président.

Les Observateurs de l'Union africaine (UA) ont considéré que la présidentielle s'est « globalement déroulée de manière libre et transparente ». Une mansuétude qui s'explique peut-être par le fait qu'Azali Assoumani est le président de l'UA.

Misère et dictature

Ancien chef d'État-major de l'armée, Assoumani est arrivé au pouvoir en 1999 par un coup d'État. Il s'est fait élire en 2016, puis en 2019 lors d'élections truquées. Que retenir de son bilan si ce n'est qu'il est catastrophique. Les coupures d'eau et d'électricité sont incessantes et l'inflation précarise une population dont déjà la moitié vit en deçà du seuil de pauvreté. L'autre fait marquant est le changement de Constitution qui abroge le système d'une présidence tournante entre les trois îles. Ce qui lui permet incidemment de briguer un troisième mandat.

Dès le début de la campagne électorale, il avait affirmé qu'il gagnerait au premier tour. À cette fin, il a démis Harimia Ahmed, la responsable électorale de la Cour suprême, et s'est opposé au vote des ComorienNEs vivant à l'étranger. Pourtant les transferts de fonds de la diaspora représentent 20% du PIB. Son seul défaut est celui d'être très majoritairement acquise à l'opposition, dont la plupart des dirigeants sont exilés ou en prison. Cette répression n'empêche pas les mobilisations contre ce coup d'État électoral. Dans l'archipel, des manifestations et des blocages de routes ont été organisés avec comme seul mot d'ordre : « Azali nalawe » !

Paul Martial

1 - Du shikomor: «Azali, dégage».

À lire sur le site



La galaxie des organisations fascistes en Italie, par Checchino Antonini



Trump gagne en Iowa: l'argent dans la politique américaine, par Dan La Botz

ALLEMAGNE Mobilisation de masse contre le parti d'extrême droite AfD

Lors d'une rencontre secrète entre des membres du parti d'extrême droite «Alternative pour l'Allemagne» (AfD) et des fascistes du «mouvement identitaire», il a été question de leur projet de «remigration».

Les fascistes veulent ainsi contraindre des millions de personnes migrantes (y compris celles de nationalité allemande) à émigrer, si nécessaire par la force. Bien que le parti ait ensuite déclaré que la réunion n'était pas un meeting du parti et que la «remigration» ne faisait pas partie de son programme, des représentants importants du parti ont publiquement défendu ce slogan à plusieurs reprises, y compris lors du dernier congrès du parti. Le comité directeur n'avait jamais démenti ces déclarations. Aujourd'hui, avec la rencontre rendue publique avec un fasciste connu, le cofondateur autrichien du mouvement identitaire Martin Sellner, un très large public a soudain pris conscience des idées que l'on trouve au sein de l'AfD.

Large mobilisation mais des politiques gouvernementales anti-immigrés

Une très large mobilisation s'est alors développée en l'espace de quelques jours, des dizaines de milliers de personnes étant descendues dans la rue dans des dizaines de villes pour manifester contre l'AfD. Au total, ils ont été plus d'un million en moins d'une semaine et la mobilisation se poursuit. Il est encourageant de voir le nombre de personnes qui descendent dans la rue pour s'opposer à ce projet inhumain de la droite fasciste. Toutefois, toutes ces personnes ne sont pas exemptes de xénophobie, loin s'en faut.



Beaucoup soutiennent la politique répressive du gouvernement contre les réfugiés. Le gouvernement soutient la politique de l'UE en matière de réfugiés et il a — même pendant la montée de ce mouvement contre l'AfD — adopté de nouveaux durcissements contre les réfugiés. En font partie : davantage de possibilités de fouilles pour la police (lors de la recherche de documents des personnes concernées), l'arrestation des personnes concernées pendant la nuit, l'extension de la détention en vue de l'expulsion jusqu'à 28 jours, etc. Au plus fort du mouvement actuel, le gouvernement fédéral n'hésite pas à annoncer qu'il va conclure des accords de réadmission avec six autres pays afin de pouvoir expulser davantage de réfugiés (l'année dernière, 16430 réfugiés

ont été expulsés). Cette politique est malheureusement soutenue par la majorité des citoyenEs allemandEs. Il n'est donc pas étonnant que les principaux orateurs de nombre de ces manifestations de ces derniers jours aient été des hommes politiques des partis qui forment aujourd'hui le gouvernement fédéral (par exemple les ministres-présidents de Basse-Saxe, de Hambourg et de Rhénanie-Palatinat, les maires des grandes villes, etc.) Les antifascistes et les révolutionnaires qui critiquent la politique du gouvernement en matière de réfugiés forment une petite minorité.

Interdire l'AfD? Plutôt mobiliser pour empêcher ses idées d'avancer

Parallèlement à ces manifestations, deux activités ont été ren-

forcées, que nous, les marxistes révolutionnaires, suivons avec des sentiments mitigés. D'une part, beaucoup demandent l'interdiction de l'AfD, mais cela ne servira à rien, car ce parti compte aujourd'hui 40 000 membres et a au moins 20% des électeurEs derrière lui (encore plus en Allemagne de l'Est). Ces idées d'extrême droite ne peuvent pas être interdites, elles doivent être combattues par une politique et des mobilisations de gauche, notamment par le biais d'une résistance progressiste réussie à la politique des dirigeants, surtout au niveau social.

Une interdiction donnerait à ce parti un rôle de martyr et rendrait plus difficile la lutte politique contre lui. Après tout, c'est la politique répressive du gouvernement contre les réfugiés qui donne raison aux idées xénophobes de l'extrême droite. De plus, l'interdiction d'un parti serait certainement associée à la « lutte contre l'extrémisme » et donc à une politique plus répressive à l'égard des militantEs lutte de classe. D'autre part, nous avons moins de problème avec l'initiative visant à priver Björn Höcke, chef de l'aile ouvertement fasciste de l'AfD, de certains droits politiques fondamentaux en vertu de l'article 18 de la Constitution. Une pétition en ce sens adressée au gouvernement et au Parlement a jusqu'à présent (20 janvier) été signée par 1,5 million de personnes.

Jakob Schäfer

ITALIE Y-a-t-il un danger fasciste?

Que se passe-t-il en Italie? C'est la question que beaucoup se posent après les images choquantes du rassemblement de la rue Acca Larenzia, le 7 janvier 2024 à Rome, et ces centaines de bras de militants de Casa Pound tendus pour un salut romain au cri collectif fasciste de «Presente»!

Cette commémoration¹, a lieu chaque année mais jusqu'à présent elle était circonscrite. Elle prend aujourd'hui une signification particulièrement négative car elle se produit dans le cadre de nombreux événements similaires et convergents et dans un contexte politique et institutionnel où l'extrême droite est au pouvoir. Y a-t-il un danger fasciste en Italie? Il est certain que de nouvelles et profondes involutions autoritaires sont possibles, un danger sous-estimé par les forces sociales et politiques de la gauche modérée qui interprètent le gouvernement Meloni comme un exécutif de droite «normal» sans assumer le saut qualitatif représenté par les héritiers du Mouvement social italien, lui-même héritier du fascisme.

Meloni et la galaxie de l'extrême droite en Italie

Meloni a d'emblée expliqué que son gouvernement serait celui de «Dieu, de la patrie, de la famille et de l'entreprise»; elle a poursuivi les politiques néolibérales antérieures et accepté le nouveau pacte de stabilité européen, participant avec les États-Unis et l'Otan à la course aux armements, produisant

des mesures en faveur du grand capital et défendant les privilèges de la petite et moyenne bourgeoisie, principal bassin électoral de la droite.

Elle a mené une politique de persécution et de criminalisation des secteurs les plus faibles de la société (les pauvres, les migrantEs, les chômeurEs), encouragé les divisions et la confrontation entre les travailleurEs, sachant que le plus grand danger ne viendrait pas de la faible opposition du PD (Parti démocrate) et du M5S (Mouvement 5 étoiles), mais du mouvement ouvrier. Pour ce faire, Meloni a dû réhabiliter la pensée réactionnaire, ouvrant un nouvel espace d'action politique à la galaxie des organisations ouvertement fascistes. Ces groupes se sentent de plus en plus couverts par le personnel politique du gouvernement et sont très agressifs à l'égard des migrantEs, des personnes LGBT, des militantEs de la gauche et des centres sociaux.

Un projet réactionnaire visant à détruire les acquis de la Résistance

Ce gouvernement veut détruire la conscience démocratique,

antifasciste et progressiste qui a imprégné l'histoire du pays après la victoire de la Résistance. Cette «religion civile» est très affaiblie par les défaites du mouvement ouvrier, mais elle est toujours présente. Pour les héritiers du MSI, cette idéologie démocratique doit être détruite et remplacée par la réhabilitation de toute l'idéologie réactionnaire et la réécriture de l'histoire. Cette action très forte, qui s'exprime dans la propagande, les médias et les écoles, est à la recherche d'une revanche totale. L'objectif est le renversement total de la Constitution démocratique et l'établissement, de manière plus ou moins autoritaire, de ce que Gramsci appelait un régime réactionnaire de masse.

La passivité de la social-démocratie et des syndicats majoritaires

Les appels de l'opposition, des journaux libéraux et de la bourgeoisie libérale invitant Meloni et d'autres ministres à faire des déclarations antifascistes apparaissent totalement ridicules. Ils ne représentent pas un espoir pour freiner le dessein autoritaire de Fratelli d'Italia (le parti de Meloni)

et de la Ligue de Salvini. Il est tout autant ridicule de proposer comme alternative à Meloni un personnage comme Draghi et les politiques néolibérales européennes, alors que ce sont précisément elles qui ont ouvert la voie à la droite.

De leur côté, les syndicats majoritaires sont restés passifs pendant des mois face aux actions du gouvernement, alors qu'ils auraient dû mobiliser la classe ouvrière dès le début. Leur attitude est grave et entraîne une difficulté à activer une véritable lutte contre un gouvernement qui empoisonne la société.

La construction d'un mouvement politique et social antifasciste a jusqu'à présent été prise en charge uniquement par les forces de la gauche radicale, les courants syndicaux combattifs et les secteurs intellectuels minoritaires.

Franco Turigliatto

1 - Acca Larenzia est la rue romaine où un siège historique du MSI (Mouvement social italien) a été le théâtre en 1978 d'une manifestation du MSI après l'assassinat de deux militants par des «terroristes rouges» et d'un troisième néofasciste par un carabinieri. Lors du passage du MSI à An (Alliance nationale), ce siège est resté occupé par l'aile la plus extrémiste de la galaxie fasciste.

NUCLÉAIRE 14 EPR SUPPLÉMENTAIRES: IMPASSE ÉCOLOGIQUE ET POLITIQUE

Le « business model » du président Macron repose sur le développement de l'énergie nucléaire et de la voiture électrique. En dépit de l'évidence et des mises en garde des professionnelles sur le danger que cela représente. Arguments présentés par la Commission nationale écologie du NPA.

Plus vite, plus fort

C'est le nouveau slogan de Macron pour imposer « le nucléaire à marche forcée ». Exit le ministère de la Transition énergétique. La construction des réacteurs EPR rêvés par Macron sera « pilotée » par un super ministère « de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ». Un montage fumeux révélateur de l'impasse dans laquelle nous conduit ce gouvernement de menteurs.

En guise de vœux, Pannier-Runacher, feu ministre de la Transition énergétique, a confirmé le 7 janvier le projet de 14 autres EPR. En 2019, Elisabeth Borne, alors ministre de la Transition écologique, y avait pourtant mis un préalable : la mise en service de l'EPR de Flamanville. Or, il n'est toujours pas opérationnel vingt ans après la décision de sa construction, prise en 2004. C'est un fiasco écologique, technologique et économique, nié par Macron et les adorateurs du nucléaire. Les contre-vérités assénées par les négationnistes du risque nucléaire, des médias complaisants et autres « experts » influenceurs à la solde du lobby font écran à la réalité.

Le titre de la loi est en soi un concentré de désinformation. Une politique énergétique dépendante à 100 % (l'uranium qui alimente les centrales est entièrement importé... comme le pétrole), c'est donc ça la « souveraineté énergétique » ?

Macron a tout faux

Le projet de loi de « souveraineté énergétique » passera en Conseil des ministres fin janvier. Il supprime tous les objectifs chiffrés de sobriété-efficacité (100% de bâtiments basse consommation en 2050) et de développement des énergies renouvelables (33% de la production en 2030) inscrits dans le code de l'énergie. Le seul objectif affiché est le développement du nucléaire : prolongation

des vieux réacteurs et 14 EPR. Les énergies renouvelables (EnR), considérées comme « intermittentes », ne sont plus qu'une énergie d'appoint du nucléaire, labellisé « pilotable ». Le titre de la loi est en soi un concentré de désinformation. Une politique énergétique dépendante à 100 % (l'uranium qui alimente les centrales est entièrement importé... comme le pétrole), c'est donc ça la « souveraineté énergé-



tique ? Fébrile pour sécuriser les approvisionnements après le débâcle néocoloniale de l'opération Barkhane au Niger en 2022, Macron a multiplié les voyages éclair en 2023 : le 1^{er} mai en Mongolie (projet de mine d'uranium convoité par le groupe Orano), le 1^{er} novembre au Kazakhstan (1^{er} producteur mondial) et en Ouzbékistan ; deux dictatures

féroces mais pour le coup fréquentables (40 % de l'uranium importé). Quant à l'uranium « recyclé », il est retiré en Russie... malgré l'embargo en vigueur pour invasion de l'Ukraine. Et l'énergie nucléaire est-elle vraiment « pilotable » ? En réalité, c'est l'inverse : avec une disponibilité du parc EDF réduite à 45% de sa puissance à l'été 2022, c'est plutôt une énergie « intermittente ». Sans débat public, profitant de la toute-puissance jupitérienne, le projet de loi « fixe » un objectif incantatoire de 75% de disponibilité des centrales nucléaires en 2030. Un taux ridiculement bas au demeurant, bien loin des standards internationaux (autour de 90%) ! Mais qui en dit long sur l'état de délabrement des centrales en France... et sur la confiance que le gouvernement accorde en réalité à une énergie dont il vante pourtant la fiabilité.

avec la société civile, et donc, parfois, avec des militants antinucléaires. »³ Le 8 février, le projet de loi sera représenté au Parlement. Dans la suite des grèves et manifestations massives⁴ qui ont mobilisé en 2023 une majorité des 1750 salariéEs de l'IRSN, un nouvel appel à la grève a été lancé pour ce jour-là. Cette dérégulation à tout-va inquiète jusqu'aux pronucléaires : « Le nucléaire n'est pas une énergie comme les autres. Les risques [...] diffèrent de tous les autres systèmes de production énergétiques connus. Les conséquences de ces risques s'étalent sur des décennies, voire des siècles et ne restent pas localisées à l'épicentre de l'accident [...] Bouleverser la régulation d'une filière aussi sensible tout en augmentant drastiquement la montée en charge pourrait être le « en même temps » de trop. »⁵ Oui, le principal facteur d'accident nucléaire, c'est bien Macron.

Fuite en avant

Pour « fluidifier » les processus, Macron a décidé seul que l'IRSN¹ serait fondu dans une Autorité de sûreté unique sous sa coupe². Un député macroniste explique : « L'IRSN se présente de plus en plus en contre-pouvoir » ; on lui reproche « sa proximité

1 – Contrôleur technique des installations nucléaires.
2 – Conseil de Politique nucléaire, 3 février 2023.
3 – Marianne, du 23 novembre 2023.
4 – Voir l'Anticapitaliste n° 650, n° 651, n° 652, n° 654
5 – Revue des Deux Mondes, le 15 janvier 2024.

EPR: stop ou encore?

L'EPR (European Pressurized Reactor) n'est rien d'autre qu'un gros réacteur à eau sous pression, similaire aux 56 autres du parc EDF. Les 14 EPR2 (EPR « optimisés ») ont été rebaptisés Evolutionary Power Reactor.

En vérité, du marketing pour faire oublier les turpitudes de l'EPR Flamanville : nombreuses malfaçons, coût multiplié par 6 (20 milliards d'euros en 2023), mise en service repoussée à fin 2024, soit douze ans de retard¹.

EPR saison 1

Grâce à des dossiers falsifiés cachant des défauts de fabrication connus d'EDF depuis 2007, la cuve défectueuse de l'EPR de Flamanville a été installée dans l'enceinte du réacteur en 2014. Malgré un risque évolutif de rupture de cette cuve non conforme, l'ASN a autorisé en 2020 EDF à remplir la piscine de l'EPR Flamanville de combustible nucléaire pour un chargement du cœur du réacteur en 2022, sous réserve d'un remplacement du couvercle de la cuve en 2024. L'ASN autorisait ainsi EDF à mettre en route l'EPR avec une cuve dérogeant à ses propres normes. Pire, depuis 2021, les avaries et arrêts des 3 autres EPR (un en Finlande et deux en

Chine)² ont révélé un grave défaut de conception de la cuve, qui provoque des vibrations entraînant une rupture rapide des gaines de combustible qui contamine les circuits, mais aussi une perte de contrôle du pilotage de la réaction nucléaire. Informé par des lanceurs d'alerte d'EDF, le laboratoire indépendant CRIIRAD³ avait alors interpellé l'ASN et EDF, sans obtenir de réponse satisfaisante. Mais en 2022, l'IRSN a confirmé la gravité du problème. Discrètement, en 2023 EDF a retiré les assemblages combustibles des piscines⁴. Ils seront remplacés en mars 2024 par des assemblages renforcés produits à l'usine Framatome de Romans-sur-Isère.

EPR saison 2

Pour les EPR2, la recherche de la rentabilité par effet de taille avait conduit EDF à vouloir passer la puissance de 1650 à 1750 MW. L'ASN a répondu que les modifications nécessaires « sont de nature à réduire les marges de sûreté.

Pour l'EPR de Flamanville, EDF envisage un fonctionnement entre 25 % et 60 % de sa puissance nominale et un remplacement accéléré du combustible, avec potentiellement trois fois plus de déchets

L'ASN n'est donc pas favorable à une telle augmentation de puissance »⁵. De plus, pour l'EPR de Flamanville, compte tenu des graves anomalies constatées sur les EPR chinois et finlandais, EDF envisage un fonctionnement entre 25 % et 60 % de sa puissance nominale (moins que les réacteurs de Fessenheim !) et un remplacement accéléré du combustible, avec potentiellement trois fois plus de déchets. À ce stade, l'EPR2 est loin d'être certifié et a fortiori construit. Les travailleurEs du nucléaire eux-mêmes doutent qu'avec la désindustrialisation et EDF en quasi-faillite⁶ (que Macron envisage de renflouer en puisant dans les livrets A), la filière ait la capacité technique et les moyens humains pour 14 EPR opérationnels en 2050...

RTE et Négawatt ont élaboré des scénarios viables sans nucléaire. Le NPA aussi⁷, avec deux gisements à exploiter : la sobriété-efficacité et les énergies de flux (EnR) à la place des énergies de stock (fossiles et nucléaire). Cela passe par l'expropriation des groupes de l'énergie sans indemnités ni rachat au sein d'un monopole public et par une révolution dans l'organisation sociale et économique : agriculture, urbanisme, transports, services publics...
1 – Voir l'Anticapitaliste n° 551 du 14 janvier 2021.
2 – Voir l'Anticapitaliste n° 574 du 24 juin 2021.
3 – Rapport CRIIRAD 15 mars 2023.
4 – Ouest-France du 27 octobre 2023.
5 – Avis n° 2019-AV-0329.
6 – Le Canard enchaîné du 10 janvier 2024.
7 – Voir l'Anticapitaliste n° 592 du 25 novembre 2021.

Le chiffre

300 C'est, en équivalents EPR, la puissance des EnR mises en service en 2023 dans le monde (507 Gigawatts). C'est 50% de plus qu'en 2022. Le photovoltaïque (75% des EnR) produit désormais l'électricité la moins chère. La part d'électricité nucléaire poursuit son déclin : de 17,6% en 1996 à 9,2% en 2022.

(Selon l'Agence Internationale de l'Energie et le Rapport WNISR 2023.)

LOGEMENT Rennes: Réquisition!

Condamnées à errer de campement en abri de fortune, en butte à l'indécente décision de la mairie de Rennes de les faire expulser, via le tribunal administratif, de la halle de tennis insalubre qu'elle avait dû leur concéder, les personnes exilées dépourvues de logement ont refusé d'être à ce point maltraitées et, avec des militantEs les soutenant, ont pris leurs responsabilités.

Le vendredi 12 janvier, elles ont, toutes ensemble, procédé à la réquisition d'un bâtiment vide appartenant au Conseil régional. Ce petit immeuble était vide depuis des mois sans qu'aucunE éluE au Conseil régional n'ait l'idée de le mettre à disposition des personnes à la rue! Voilà donc qui est fait!

Enfin à l'abri, mais...

Après avoir appris par la voix de la présidence qu'il n'y aurait pas d'expulsion du bâtiment et que les personnes l'occupant seraient traitées « avec humanité » (au pays de Macron, de Darmanin et de ses préfets, on sait ce que ça veut dire!), les migrantEs et leurs soutiens ont lu dans la presse qu'un référé avait été déposé pour demander aux juges de faire expulser les occupantEs. Pire, les arguments invoqués renvoient à des prises de position hostiles du RN (quelle surprise!) et favorables des écologistes! Le président, tout désorienté, se voit contraint de s'abriter derrière une décision de justice. Quel courage politique, en voilà un qui a bien été formé à l'école de Le Drian et consorts!

Faire front!

Depuis des années, le même scénario se répète: le refus de l'État d'accueillir les personnes les plus vulnérables, l'obstination de la mairie qui répète à l'envi qu'elle « fait déjà beaucoup », conduit à l'installation de campements qui, l'hiver arrivant, deviennent invivables. Il faut alors s'imposer, ouvrir un gymnase ou, dans le meilleur des cas, procéder avec les migrantEs à l'ouverture d'un bâtiment vide. Le NPA de Rennes a pris et prendra toute sa place dans le soutien à cette réquisition, dans l'interpellation et le contact avec les éluEs, dans la construction du mouvement de solidarité aux personnes exilées. De la façon la plus concrète qui soit en leur apportant son aide dans leurs efforts pour faire de ce petit immeuble un lieu de vie digne. De la façon la plus politique qui soit, en mettant le soutien à cette réquisition au cœur de la manifestation du 21 janvier contre la loi Darmanin, pour combattre efficacement ce texte raciste et excluant, pour combattre effectivement l'autoritarisme et l'arbitraire de ce gouvernement.

Réquisition!

Les solutions existent, qui permettraient d'atteindre l'objectif élémentaire de zéro personne à la rue! Le NPA, dans un communiqué, exige de la ville de Rennes, de la métropole, du département, de la région, qui se réclament toutes de la gauche, d'en finir avec les déclarations fallacieuses, de faire publiquement l'inventaire des logements et des bâtiments vides leur appartenant, et de les mettre à la disposition des sans-abris, français ou immigrés, pour que cesse le scandale de la survie à la rue!

CorrespondantEs

À lire sur le site



En finir avec les prisons surpeuplées!
par Anna Ralebolle



L'uniforme en débat,
entretien avec Antoine Grimechat

ÉDUCATION AOC, médaille olympique du mépris de classe

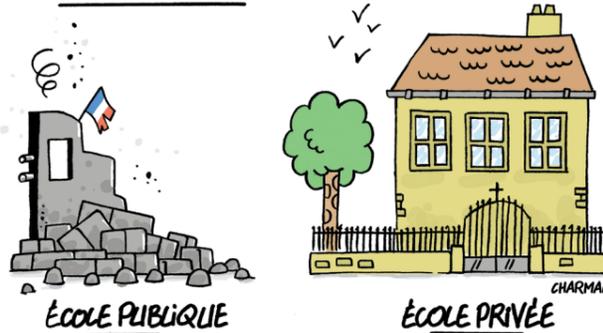
Le scandale autour de la scolarisation à Stanislas des enfants de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Amélie Oudéa-Castéra, est révélateur des pratiques de cette grande bourgeoisie qui entoure Macron, combinant mépris pour le service public et séparatisme de classe.

Le scandale n'est pas seulement que la ministre (à temps partiel) de l'Éducation nationale fasse si peu confiance à l'école publique qu'elle n'y scolarise pas ses enfants, il réside aussi dans la défense manipulatoire et mensongère de la ministre. Elle a choisi de s'en servir comme prétexte pour attaquer les enseignantEs et l'école publique, en se dépeignant en mère d'élève désespérée par les « paquets d'heures non remplacées » par ces fainéantEs de profs.

La suite est connue: on apprend dès le lendemain que la ministre a menti, que durant les brefs six mois qu'a passés le petit Vincent à l'école maternelle Littré, il n'y a pas eu d'absences non remplacées. Ce qui n'est guère étonnant pour une école, certes publique, mais située dans l'un des arrondissements les plus bourgeois de la capitale, le 6^e. Qu'aurait-elle dit si elle avait habité, par exemple, le 93, où les écoles manquent structurellement de tout, de remplaçantEs, de personnelEs médico-sociaux et surtout de considération?

Au-delà du mensonge, il y a une hypocrisie immense à dénoncer le non-remplacement des enseignantEs, alors que le bilan des années Macron pour l'Éducation aura été celui de milliers de suppressions de postes, donc de moyens de remplacements, et d'une dégradation accentuée des conditions de travail.

LE SÉLI DES 1007 DIFFÉRENCES



Oudéa-Castéra, c'est le pompier pyromane qui s'étonne que la maison brûle.

Pas n'importe quel privé

Elle n'est certes pas la première ministre de l'Éducation de Macron à avoir mis ses enfants dans le privé: on se souvient de Pap NDiaye dont les enfants fréquentent l'École alsacienne. Le choix de l'école privée lorsqu'on est ministre est-il politique? Il l'est, et plus encore lorsqu'il s'agit d'un établissement comme Stanislas, qui se distingue par son entresoi. Les chiffres sont sans appel: au collège Stanislas, 0,4% des élèves viennent de milieu défavorisé contre 90% de milieu très favorisé. Même pour Paris, c'est vertigineux. Mais ce n'est guère étonnant pour la ministre issue de la très grande bourgeoisie et

qui, comme son mari, a officié à la tête d'entreprises, notamment du CAC 40, de la Société générale à Sanofi, en passant par Carrefour. En plus de son séparatisme de classe, Stanislas se distingue aussi par ses pratiques réactionnaires issues de l'intégrisme catholique. Homophobie, activisme anti-IVG, brutalité pédagogique... L'établissement est d'ailleurs sous le coup d'une enquête de l'Inspection générale de l'Éducation, qu'Attal, comme Oudéa-Castéra, se sont bien gardés de rendre publique, tout en minimisant les dérives qui y sont dénoncées. Pas de chance, Mediapart l'a fait pour eux. La ministre a beau expliquer qu'elle se dessaisit du dossier, le conflit d'intérêts est flagrant.

Le laxisme dont bénéficient les pratiques scandaleuses de

Stanislas choque d'autant plus lorsqu'on voit l'acharnement de l'État contre le lycée privé sous contrat musulman Averroès, à Lille, alors même que les dérives supposées étaient de moins grande ampleur. C'est révélateur du poids du lobby catholique intégriste et de l'islamophobie au sein du gouvernement Macron.

Et l'argent public, alors? Qui contrôle?

La ville de Paris a décidé de suspendre sa subvention à Stanislas, dans l'attente des conclusions de l'enquête menée par le ministère. C'est la moindre des choses. On attend que le Conseil régional, dirigé par Valérie Pécresse, en fasse de même, elle qui arrose l'établissement privé chaque année bien au-delà de ce que prévoit la loi.

Le scandale Oudéa-Castéra aura eu au moins le mérite de redonner de la visibilité au problème de ces établissements privés réservés à une élite, qui bénéficient pourtant très largement des subventions de l'État. Et ce que le privé reçoit, c'est autant d'argent en moins pour l'enseignement public. Il s'agit d'une redistribution à l'envers: l'argent public pour financer l'éducation de quelques-uns.

La démission d'Oudéa-Castéra est une exigence morale et démocratique, mais il ne faut pas s'arrêter là. Il faut remettre en question l'existence d'établissements comme Stanislas, qui pratiquent le séparatisme scolaire tout en servant à la reproduction des idéologies les plus réactionnaires.

Raphaël Alberto

En bref

Eau Face à la criminalisation, la lutte contre les mégabassines va se poursuivre.

Le mercredi 17 janvier, le tribunal de Niort a rendu son verdict concernant les neuf militants poursuivis après la manifestation de Sainte-Soline. C'est, à n'en pas douter, un pas de plus vers la criminalisation du mouvement écologiste et social. Des peines graves ont été annoncées. Julien Le Guet, porte-parole de Bassines, non merci, est condamné à un an de prison avec sursis et une interdiction de paraître sur les communes de Mauzé-sur-le-Mignon et de Sainte-Soline pendant trois ans. Les deux militants des Soulèvements de la terre écotent eux de neuf mois et six mois de prison avec sursis et une interdiction de venir dans les Deux-Sèvres pendant trois ans. Plusieurs responsables syndicaux sont aussi touchés. Nicolas Girod et Benoît Jeunet de la Confédération paysanne, ainsi que les représentants départementaux de la CGT et de Solidaires, sont condamnés à 1000 euros et 500 euros d'amende, comme deux autres militants qui devront payer des amendes de plusieurs centaines d'euros. Au-delà des possibles recours juridiques permettant de combattre ces sentences, il est très important de comprendre ce qu'il se passe politiquement. La justice est au service d'un État, d'une classe sociale. Elle est une autre forme de la violence qui s'est exercée à Sainte-Soline, des mains

de la police et de la gendarmerie. Elle est plus feutrée mais répond à la même logique: maintenir une classe sociale au pouvoir et faire taire la contestation. Le procès des militants antibassines est un avertissement, une menace, vis-à-vis de celles et ceux qui veulent faire dérailler la locomotive fonçant à toute allure vers les abîmes de la catastrophe. Si cette locomotive apporte beaucoup d'argent à une petite minorité, elle est une tragédie pour la nature et pour nos vies. Les antibassines l'ont compris. Nous sommes contre la loi parce que la loi est contre l'intérêt du plus grand nombre. La légitimité est de notre côté. Une victoire sociale, de lutte, pourrait donc faire tache d'huile, et donner goût à d'autres combats, conduisant à d'autres victoires, et remettant en cause l'ensemble du fonctionnement de la société. C'est pourquoi, comme nous le répétons à chaque fois que nous avons l'occasion de le faire, la meilleure réponse à apporter est de renforcer les luttes, de les élargir, de créer des passerelles, des lieux communs, des convergences... Pour ce qui concerne les mégabassines, la prochaine grande initiative annoncée aura lieu dans le Poitou, les 21 et 22 juillet. Nous devons y être, encore plus nombreuses et nombreux qu'en mars 2023, pour démontrer que leur répression, policière et judiciaire, ne nous fera pas taire. No Bassaran!
Alexandre Raguet

Morlaix Soutien face aux actes criminels racistes.

À Morlaix, deux cents personnes ont participé ce vendredi 19 janvier à un rassemblement dans la mosquée en soutien à la communauté musulmane. Celle-ci est choquée et éprouvée, après la tentative d'incendie de la mosquée de Morlaix, le samedi 13 janvier, où plusieurs fidèles étaient réunis. Depuis plusieurs années, notre organisation alerte sur la banalisation du discours islamophobe développé par l'extrême droite. Aujourd'hui c'est même devenu le gagne-pain de nombreux médias. Et cette haine vis-à-vis des personnes de confession musulmane, ou supposées l'être, s'exprime dans une quasi-totale impunité sur les réseaux sociaux et les sites de l'extrême droite radicale. Ce discours haineux n'est pas sans conséquences. Il y a de fortes présomptions qu'il soit à l'origine de cet acte, bien que nous n'ayons pas encore les conclusions de l'enquête. La seule info que nous ayons est l'interpellation d'un homme de 37 ans. En Bretagne des actes antimigrantEs se multiplient, commis par des militants d'extrême droite: à Callac, contre l'implantation d'un camp de réfugiés; à Saint-Briec, avec l'agression de militantEs associatifs le 17 novembre par des membres de l'ultra droite, arrêtés le 14 janvier dernier. No Pasarán!
Correspondant Morlaix

Culture

SÉRIE *Jeunesse volée: La secte du Sarah Lawrence College*

Titre original: *Stolen Youth*. Série documentaire nord-américaine en 3 épisodes, février 2023, durée 1 h 03 min.

Quand on parle de «secte», la première image qui vient est celle d'un groupe religieux aux rituels obscurs, sous la tutelle d'un gourou illuminé, à l'image de l'Ordre du Temple solaire ou d'Heaven's Gate¹. Aujourd'hui, la dimension religieuse ou spirituelle n'est plus nécessaire pour parler d'un groupe aux dérives sectaires, selon les spécialistes de la question. Ce qui le définit n'est pas son bagage théorique, mais sa structuration autour d'un leader charismatique (ou plusieurs), autocrate et manipulateur, qui impose un fonctionnement aliénant et psychologiquement destructeur pour les membres.

Huis clos sectaire

La secte du Sarah Lawrence College en est un exemple concret. Tout débute en 2010, quand Larry Ray, le père vénéré de Talia, sort de prison après avoir été embastillé à la suite d'un complot obscur contre sa personne. À titre provisoire, il est accueilli sur le canapé de la résidence universitaire que sa fille habite en colocation avec ses amiEs Isabella Pollok, Santos Rosario, Daniel Barban Levin et Claudia Drury. Progressivement, chacunE des amiEs est prisE dans la nasse et tombe sous le charme de Larry Ray. Ce dernier, en utilisant les méthodes du développement personnel et de la psychologie positive, arrive à prendre le contrôle de chacunE, se positionnant comme «le détenteur de la vérité», celui qui distribue les bons points. Il les coupe au fur et à mesure de leurs amiEs à l'université, les invitant à vivre avec lui dans son appartement à New York, imposant au fur et à mesure ses règles, son règne. Les rejoindront plus tard Yalitzia puis Felicia, les deux sœurs de Santos. Dans ce huis clos, les violences psychologiques et physiques vont crescendo, avec l'enregistrement régulier de confessions et d'autocritiques. Le lavage de cerveau est total, le contrôle coercitif se met en œuvre, imposant une forme d'emprise sur ses victimes. Suit la mise en concurrence des membres du groupe entre elleux, puis l'extorsion financière, estimée à au moins un million de dollars.

Témoignages de l'emprise

Le documentaire, aux images et enregistrements audios souvent durs, donne la parole à plusieurs survivantEs du groupe, ainsi qu'à leurs familles et amiEs. Il se centre sur leur parcours, là où les œuvres de «true crime» sont souvent construites autour de la fascination pour les meurtriers.

Leurs témoignages sobres et dignes permettent de comprendre comment tout se met en œuvre. Comment des offenses imaginaires, preuves du complot contre Larry Ray, sont utilisées pour maintenir le groupe en alerte permanente et obtenir toujours plus de ses membres. Claudia sera ainsi contrainte de pratiquer l'escorting et de transmettre l'argent récolté, pour prouver sa loyauté et en réparation de ses fautes, plusieurs mois durant.

Les survivants expliquent comment la moindre étincelle d'individualité est effacée, annihilée et reprogrammée. Ils racontent les difficultés à retrouver la réalité, à renouer des relations sincères avec les autres. Ils montrent enfin comment l'emprise exercée par Larry Ray a détruit l'avenir professionnel de ces jeunes, sacrifiant leurs études, et le combat que chacun mène depuis pour sa reconstruction personnelle. C'est une série à voir d'urgence. En ces temps de crises politiques, d'aggravation des problèmes de santé mentale (en particulier chez les jeunes), elle nous aide à identifier les dynamiques sectaires, et nous montre que personne n'est à l'abri.

Sally Brina

1 - <https://lanticapitaliste.org/opinions/culture/dieu-est-un-voleur-qui-marche-dans-la-nuit-de-quentin-bruet-ferreol>

LIVRE *À votre service, les travailleurs essentiels qu'on ne voit pas*, de Racha Belmehdi

Éditions Favre, 2024, 176 pages, 17,50 euros.

«Le client est roi». Expression rabâchée, véritable mot d'ordre dans bon nombre d'entreprises de services ou commerces. Dans ce livre basé sur ses propres expériences, Racha Belmehdi nous rappelle un peu pourquoi les rois, parfois, on leur coupe la tête.

Emploi sous-qualifié?

«Si tu ne travailles pas à l'école, tu finiras caissierE!» Ceux d'entre nous ayant reçu les notions de base de l'éducation trouvent absurde d'émettre ce type de jugement. Pourtant, loin d'être un mythe, cette expérience est vécue par beaucoup d'hôteSSEs de caisse. Non contents de sous-considérer ces métiers, certains pensent qu'il est admissible de l'exprimer franchement. La réalité est tout autre: nombre de ces emplois considérés comme dégradants sont occupés par des étudiantEs, des personnes cumulant les emplois précaires — l'autrice



ne peut vivre de ses seuls revenus de journaliste — ou immigréEs plus bardéEs de diplômes que leurs clientEs mais qui, parce que raciséEs ou femmes, n'ont pas accès à des postes plus valorisants. Quand bien même, le respect devrait-il être proportionnel au niveau d'études, de revenus? Ces métiers requièrent plus de qualifications que ne veulent le voir les

regards extérieurs, à commencer par une bonne dose de patience.

De la déshumanisation à la violence

Dans une société où domine la surconsommation et le «tout, tout de suite», les clientEs sont de plus en plus exigeantEs. Et feignantEs. Que ceux qui ne se sont jamais fait livrer de pizza un soir de pluie leur jettent la première pierre. Il est plus simple de ne pas penser à l'autre, qui doit pallier notre flemme et nous livrer nos repas, laver nos WC ou nous manucurer les ongles. Sans parler de ceux qui se pensent supérieurEs parce que plus aiséEs ou diplôméEs, qui trouvent légitime d'ignorer la plèbe à son service, ne pas voir nous épargner d'assumer cet esclavagisme moderne tant la plupart de ces emplois sous-payés ont une relation complexe avec le code du travail. Or, plus nous déshumanisons ces employéEs, plus notre temps nous semble plus précieux

que le leur, plus nous rendons les comportements grossiers acceptables, avec les dérives violentes que cela entraîne, allant parfois jusqu'au décès.

Post-confinement, les employéEs de services, pourtant travailleurEs essentiellEs, sont les grandEs oubliéEs du «monde d'après». Racha Belmehdi nous amène ici à penser un peu à ceux qui restent toujours trop invisibiliséEs.

Cyrielle L. A.

Librairie La Brèche

Événements militants, achats personnels ou cadeaux

► la librairie La Brèche, 27, rue Taine, Paris 12^e, M^o Daumesnil

★ la-breche.com
01 49 28 52 44
contact@la-breche.com

CINÉMA *Nous n'avons pas peur des ruines*, de Yannis Youlountas

Documentaire franco-grec, sortie 24 janvier 2024, durée 1 h 20 min.

Le réalisateur franco-grec Yannis Youlountas vient de sortir son dernier film et il en fait actuellement la promotion dans tout le pays¹. Grèce, 2019 à 2023. Mitsotakis remplace Tsipras au pouvoir en Grèce et promet d'en finir avec Exarcheia, un quartier rebelle et solidaire d'Athènes. Mais la résistance s'organise et des renforts arrivent d'autres villes d'Europe. Le cri de ralliement devient No Pasaran! Au fil des années, d'autres luttes s'étendent du nord au sud de la Grèce pour défendre la terre, la mer et la vie: en Crète, en Thessalie, en Épire... Même sur l'île de Paros dans les Cyclades, la population manifeste sur les plages devenues payantes et réus-

sit à ce qu'elles redeviennent un bien commun, pour le bonheur de tous.

Des utopies bien vivantes

Quand tout semble s'effondrer, à Athènes comme ailleurs, une même réponse se fait entendre: «Nous n'avons pas peur des ruines, nous portons un monde nouveau dans nos cœurs.»

Le titre est tiré d'une citation de Buenaventura Durruti, révolutionnaire espagnol, tué à Madrid en novembre 1936. Yannis est un camarade libertaire qui a réalisé plusieurs films sur les luttes en Grèce, la solidarité, l'amour et la révolution... C'est d'ailleurs le titre de son précédent film.

Il est disponible pour l'organisa-

tion de projections dans un esprit d'ouverture «Plutôt que d'échanger uniquement entre convaincuEs, diffusons nos idées et nos témoignages, écoutons les critiques et les préjugés, répondons aux questions et aux idées reçues. Avec l'aide du film, montrons que nos utopies sont bien vivantes: réalisables et à portée de mains.»

La dignité, première récompense des combats

Yannis Youlountas s'inscrit dans cette démarche: «Être radical, mais jamais sectaire». Ce film, à l'image de son réalisateur, est empreint d'humanité, de solidarité et d'adelphté. Nous y croisons des militantEs, des réfugiéEs et des citoyenNEs qui, par leurs luttes

— dont certaines victorieuses — contribuent à bâtir les fondations d'une société débarrassée du capitalisme, de sa violence et de son égoïsme. Les rodomontades des politiciens bourgeois n'y changent rien: lorsque la population se bat, elle gagne à tous les coups, au minimum en dignité.

Norbert N

1 - http://paspeurdesruines.net/spip.php?lang=fr&var_ajax_redir=1



Vie du NPA

SOUSCRIPTION Un bilan rassurant mais des difficultés persistantes

En récoltant 205 000 euros, le NPA retrouve à peu près le niveau habituel de ses souscriptions passées. Si l'objectif final de 300 000 euros est resté loin devant nous, un plancher a été atteint qui lui permettra d'affronter les prochains mois.

Malgré des luttes puissantes, variées, prolongées et parfois inédites, l'année 2023 a été très dure pour notre camp social, tant au niveau national qu'international. Et sur le plan financier, les effets de l'inflation ont continué de peser sur tous les budgets... y compris celui du NPA. Dans un tel contexte, le résultat final de la souscription 2023 est donc plutôt rassurant. Nous avons été capables de maintenir notre capacité de collecte habituelle, tant en euros qu'en nombre de donateurs (850). Un grand merci à tous nos donateurs et aux militantEs du NPA qui se sont mobiliséEs.

Des difficultés qui subsistent

Cependant, les difficultés financières chroniques du NPA subsistent, et l'année 2024 ne pourra être surmontée qu'en augmentant ses recettes et en diminuant certaines de ses dépenses, surtout immobilières. Par ailleurs, la généralisation de la souscription mensualisée par prélèvement pourrait faciliter sa gestion budgétaire en lissant la collecte de ses dons. Enfin et surtout, nous serons, dans la mesure de nos moyens, de toutes les luttes. Car c'est en développant et pratiquant une orientation la plus juste possible, unitaire et révolutionnaire, au service du mouvement et des intérêts de

notre classe, que le NPA saura gagner son respect et susciter des dons.

Qu'ils rendent l'argent

Et pour finir, répétons tous en chœur. À Jérôme [Cahuzac] et tous les exiléEs fiscaux du sport et du show-biz: rendez l'argent! Bernard [Arnault], Michel-Édouard [Leclerc], Elon [Musk], Jeff [Bezos] et tous les goinfres des places financières: rendez l'argent! Éric [Ciotti], l'argent public utilisé pour ta mère: tu le rends! François et Penelope [Fillon], Patrick et Isabelle [Balkany], «c'est pas Versailles ici»: rendez l'argent! Manu, Bruno, Élisabeth, nos cotisations sociales qui passent dans la poche des patrons, nos impôts employés à soutenir les entreprises, rembourser une dette illégitime, financer les flics, les juges et militaires: rendez l'argent! Rendez l'argent! Rendez l'argent! Tout est à nous, rien n'est à vous!

PALESTINE 2023 De la commémoration de la Nakba au génocide



L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) compte près de 5 000 adhérentEs. Ses objectifs ? Faire connaître la situation des PalestinienNEs, dénoncer concrètement la réalité de l'occupation de leur territoire et agir. Conférences, accueils de groupes de PalestinienNEs, parrainages, voyages en Palestine, manifestations, actions de boycott dans le cadre de la campagne BDS, telles sont ses actions. Lors de son congrès (décembre 2023), l'AFPS a élu une nouvelle présidente, **Anne Tuillon**, jeune retraitée de l'Éducation nationale, femme dynamique et très politique. Elle nous livre son analyse politique.

L'année 1947 devrait être rappelée sans cesse : les massacres, les villes et villages détruits, les 800 000 PalestinienNEs chassés par la terreur, les terres volées, la construction d'un État colonial avec des bases législatives visant toutes la dépossession des PalestinienNEs de leurs terres et de leurs biens, la construction d'un régime de domination et d'oppression du peuple palestinien dans son ensemble, qu'il se trouve en Israël même, en exil ou dans les camps de réfugiés, en territoire occupé — Cisjordanie, Jérusalem-Est ou Gaza. Ce régime d'oppression et de domination correspond en tout point à la définition juridique de l'apartheid. Israël a mis en place ce régime d'apartheid non pas comme une fin en soi mais dans le but de parvenir à son objectif initial : un État exclusivement juif, de la Méditerranée au Jourdain, débarrassé de ses habitantEs palestinienNEs. L'apartheid israélien est l'outil du colonialisme de peuplement sioniste, d'un colonialisme de remplacement.

De l'apartheid

Ce colonialisme de peuplement/remplacement n'a jamais cessé mais il a connu des périodes d'accélération, et les neuf premiers mois de 2023 ont été assez terribles, avec l'arrivée à la tête d'Israël d'un gouvernement raciste, suprémaciste, de droite extrême.

Au gouvernement, Smotrich et Ben Gvir ne cessent d'affirmer leur objectif d'un Grand Israël, des textes législatifs font quasiment de la zone C [Cisjordanie et Jérusalem-Est, NDLR] un territoire annexé. Sur le terrain, les avant-postes (nouvelles colonies) s'installent sous la protection de l'armée d'occupation et les colons extrémistes multiplient les agressions selon une stratégie éprouvée : rendre la vie des PalestinienNEs impossible jusqu'à ce qu'ils partent et ensuite s'installer sur leurs terres. Particulièrement visés les plus fragiles, les plus isolés et ceux possédant le plus de terres : les communautés bédouines à l'Est de Jérusalem, entre Ramallah et Jéricho, dans la vallée du Jourdain. Mais aussi le secteur de Masafer Yatta où, malgré des décennies de résistance et de bataille juridique, les 1 300 habitantEs de ce vaste territoire au sud d'Hébron ont vu leur terre transformée en zone de



N'oublions pas Jérusalem, les expulsions, les destructions, les arrestations. N'oublions pas non plus [...] le village d'Al Araqib détruit 222 fois

tir avec son lot d'agressions de colons, de destructions et évacuations par l'armée. N'oublions pas Jérusalem, les expulsions, les destructions, les arrestations. N'oublions pas non plus Israël avec des lieux emblématique de la Nakba qui continue, comme le désert du Naqab (Néguev) et particulièrement le village d'Al Araqib détruit 222 fois.

En même temps, une répression terrible s'abat sur tous les foyers de résistances et en particulier là où la résistance armée se réorganisait depuis quelque temps : les camps de réfugiés dont celui de Jénine, ceux de Balata, Nour Sham, Aqabat Jabr, la ville de Naplouse. Des dizaines d'assassinats, des centaines d'arrestations. L'objectif : décapiter et tuer dans l'œuf la résistance armée. Depuis le 7 octobre, les raids dans les camps de réfugiés sont quotidiens, destructeurs et meurtriers.

Cela met en évidence un autre point : depuis le 7 octobre, c'est d'une agression d'Israël contre tout le peuple palestinien qu'il s'agit, à Gaza certes, mais aussi en Cisjordanie, dans les camps de réfugiés, en Israël et dans les prisons.

En Cisjordanie, trois mois après le 7 octobre, 339 PalestinienNEs assassinés, dont 88 enfants, 4 197 blessés, 8 800 prisonnierEs dont 3 000 en détention administrative et 7 morts de mauvais traitements.

Jusqu'au génocide

Dès le 7 octobre, les propos sans ambiguïté des ministres du gouvernement de Netanyahu ne laissent aucun doute sur leurs intentions : quand on décide de priver une population de plus de deux millions d'habitants d'eau, de nourriture, de moyens de faire fonctionner les hôpitaux,

les boulangeries, les usines de désalinisation, c'est bien avec l'intention de la priver de tout moyen de survie.

À Gaza, par la volonté d'Israël, on ne meurt pas seulement des bombardements massifs ciblant délibérément des civils — 24 100 assassinats dont 10 300 enfants — on meurt de ne pouvoir boire, manger, se soigner. Cela avec la complicité de celles et ceux qui ont donné à Israël un permis de massacrer en lui affirmant leur soutien inconditionnel et en déclarant qu'Israël a « le droit de se défendre ». À Gaza, Israël détruit non seulement des vies, Israël détruit tout ce qui permet de faire société, détruit la mémoire d'un peuple, ses bâtiments publics. Plus de 250 000 habitations totalement ou partiellement détruites, et 85% de la population déplacée vit en totale insécurité.

Ce qui est apparu dès les premiers jours comme une deuxième Nakba — le déplacement imposé par la terreur de centaines de milliers de personnes, puis de près de 2 millions — a pris très rapidement la tournure d'un génocide. Le génocide est un crime. En droit, il s'agit « d'actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». Parmi ces actes, « le meurtre des membres du groupe », « la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ». Pour que le génocide soit avéré, il faut que l'intention de destruction soit prouvée. Des universitaires, des diplomates, des ONG de défense des droits humains ont assez rapidement noté que les déclarations de membres du gouvernement démontraient cette intention.

Face à tout cela, plus de trois mois après le déclenchement de cette horreur, rien n'a été fait par la communauté internationale pour imposer à Israël le

Plus de 250 000 habitations totalement ou partiellement détruites, et 85% de la population déplacée vit en totale insécurité

cessez-le-feu qui permette l'arrêt du massacre, de l'apocalypse. Pire, en France, dans un premier temps, le gouvernement a tenté d'empêcher la solidarité avec le peuple palestinien de s'exprimer. Ces États qui ont su prendre en quelques jours des sanctions contre la Russie refusent toujours d'arrêter Israël dans son entreprise génocidaire, ils en porteront la responsabilité devant l'Histoire et devant les juridictions internationales. Les PalestinienNEs résistent depuis 75 ans à la colonisation, à l'occupation, à l'apartheid et au génocide en cours. Cette résistance, et leur capacité de résilience font qu'ils et elles sont toujours là, debout, en tant que peuple. Nous avons la certitude que seule la poursuite de la mobilisation du mouvement de solidarité peut imposer la fin de l'impunité d'Israël et l'égalité des droits pour toutes et tous entre Méditerranée et Jourdain. C'est à cette condition que le peuple palestinien pourra, comme les autres peuples, faire valoir son droit à l'autodétermination.

Anne Tuillon,
présidente de l'AFPS

Suis-nous

<https://linktr.ee/lanticapitaliste>

lanticapitaliste.org
NPALanticapitaliste
Lanticapitaliste
Lanticapitaliste1
anticapitaliste.presse
lanticapitaliste



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Et chaque mois,

l'Anticapitaliste
la revue

Le n°152 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **l'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.



Abonne-toi



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **l'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org



L'image de la semaine



Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion.presse@npa2009.org